

UNE RELANCE VERTE POUR UN QUÉBEC PROSPÈRE

La solution à la pire crise économique et sanitaire depuis le siècle dernier ne passe évidemment pas par la perpétuation de l'économie pétrolière du siècle dernier. La relance passe au contraire par l'investissement dans la transformation au Québec des richesses naturelles du Québec, la recherche et l'innovation dans nos institutions et le recours à notre énergie propre, renouvelable à l'infini, par le tissu unique des PME québécoises. Notre richesse à nous est là, celle du Canada est ailleurs.

C'est pourquoi le Bloc Québécois soutiendrait une aide importante à la transition énergétique et économique de l'Alberta vers un modèle de création de richesse durable. Le développement économique axé sur la recherche et les technologies vertes continue de reposer sur la vision, mais aussi la vigilance, des Québécoises et des Québécois : biomasse, éolien, solaire, hydroélectricité et géothermie peuvent alimenter de façon durable le progrès au Québec et en faire un modèle.

Lutte aux changements climatiques

La relance économique la plus prometteuse pour le Québec n'est pas un retour au statu quo ante, mais plutôt une occasion de réaliser la transition vers une économie durable et résiliente. Le Québec doit éviter que la reprise économique soit accompagnée d'une nouvelle hausse des émissions de gaz à effet de serre : l'effet rebond. Pour ce faire, il faut investir et soutenir l'emploi dans les secteurs qui réduisent notre impact sur l'environnement et qui auront un impact économique à long terme pour le Québec. Le Bloc Québécois propose de :

- Investir dans la transformation au Québec des richesses naturelles et la mise en valeur de l'environnement au Québec (énergies renouvelables, forêt, technologies novatrices, gestion des eaux usées, recherche et développement, etc.);
- Investir dans la recherche et le développement dans les centres de recherche québécois, notamment en région, dans les collèges et les universités, de manière à favoriser l'acquisition et l'adaptation de technologies vertes au bénéfice de notre tissu unique de PME à propriété québécoise;
- Cesser d'investir, directement, par subvention ou par des avantages fiscaux, dans les énergies fossiles de l'Ouest canadien au profit de la transition énergétique;
- Éliminer la déduction fiscale pour les frais d'aménagement au Canada accordée aux sociétés pétrolières, gazières et charbonnières;
- Adopter une loi-cadre sur le climat pour obliger le fédéral à respecter ses cibles de réduction de gaz à effet de serre qui lui permettront de respecter les engagements du Canada dans l'Accord de Paris;
- Soumettre explicitement les futurs accords commerciaux aux ententes environnementales internationales;
- Pour une transition énergétique équitable entre le Québec et les provinces, financer la filière énergétique au prorata du poids démographique de chaque province, avec pour objectif de favoriser les énergies à faible empreinte carbone;
- Renverser les différentes formes de dérèglementation environnementale opérées par le fédéral en profitant du couvert de la COVID-19;



- Réacheminer les sommes non dépensées du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain vers des projets d'énergie renouvelable créateurs d'emplois, dont une large part pourra être réservée à l'Alberta pour soutenir sa transition verte;
- Investir dans l'électrification des transports et faciliter l'achat de véhicules zéro émission ou hybrides :
 - Renouveler et bonifier les incitatifs à l'achat pour les véhicules zéro émission pour les ménages à faible revenu, le remplacement de véhicules plus âgés et l'achat de véhicules d'occasion, en plus de déposer une loi zéro émission pour garantir leur disponibilité sur le marché;
 - Verser des incitatifs à la recherche pour perfectionner la filière des véhicules lourds et commerciaux ainsi que des incitatifs à l'achat;
 - Électrifier la flotte fédérale et installer des bornes de recharge aux édifices fédéraux, dans les aires publiques et les entreprises, particulièrement en région.
 - Inciter l'achat d'autobus scolaires électriques en permettant aux transporteurs d'emprunter à taux avantageux pour le remplacement de leur flotte et en couvrant les frais d'intérêts durant 5 ans;
 - Créer des incitatifs à la recherche et au développement d'ambulances électriques.
- Intégrer l'Analyse de cycle de vie (ACV) comme méthode d'évaluation environnementale à la politique d'approvisionnement;
- Offrir des garanties de prêts pour des projets innovants de technologies propres réservées aux PME;
- Imposer par projet de loi le respect de la souveraineté environnementale du Québec, ses lois et ses règlements;
- Soutenir l'expertise québécoise en matière d'économie circulaire;
- Appliquer le principe du pollueur-payeur et favoriser les bons joueurs en matière d'environnement, notamment en appliquant la péréquation verte : une taxe carbone pour les provinces émettant plus de gaz à effet de serre que la moyenne canadienne devant être reversée aux provinces polluant moins que la moyenne.

